



Nantes, le 20 juin 2023

Madame Johanna ROLLAND

Maire-Présidente  
Nantes Métropole

## **LETTRE OUVERTE**

Madame la Présidente Maire,

Notre organisation syndicale s'inquiète de la décision de vos collectivités, s'orientant sur le tout numérique, via notamment la numérisation du titre restaurant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour l'ensemble des agent·e·s.

En effet, le titre restaurant, dans son fonctionnement, est doté par les agent·e·s sous la forme de 40 % sur la valeur faciale des titres restaurant, retiré sur les salaires. De ce fait, pour notre organisation syndicale, il n'est pas possible que vos collectivités arbitrent, de leur propre chef, la décision unilatérale de passer tous les agent·e·s au numérique.

Nous vous rappelons que le même procédé a été réalisé sur la prévoyance santé, où les agent·e·s ont été contraints d'adhérer à Collecteam Humanis, par votre choix.

**Nous vous demandons de revoir votre décision unilatérale, en laissant le libre choix aux agent·e·s, afin qu'ils puissent décider eux-mêmes d'utiliser, soit les chèques déjeuner, soit la carte restaurant numérique.**

Nous tenons à vous alerter sur le fait que nombre d'agent·e·s ne sont pas aguerris au numérique, et seront en difficulté pour utiliser ces cartes, qui demandent une activation via internet. En outre, l'utilisation du numérique nous interpelle au sujet du respect de la vie privée des agent·e·s concernant l'exploitation de leurs données personnelles.

En outre, nous tenons à vous préciser que les cartes numériques ne sont pas recyclables. Le papier est une vertu pour le climat. Parce que pour dématérialiser, il faut du matériel (ordinateurs, serveurs, data-centers...), des matériaux (métaux, matières plastiques, terres rares exploités à l'étranger et importés sur le territoire...), de l'électricité donc encore du matériel (centrales électriques, éoliennes, panneaux photovoltaïques...) qui sont très difficiles à recycler.

Enfin, nous exigeons que le périmètre de la carte restaurant n'ait aucune restriction d'utilisation pour les agent·e·s.

Vous remerciant de votre attention, Madame la Présidente Maire, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées,

Pour les syndicats CGT